

Programme pour la réunion annuelle de la Société militaire suisse

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **1 (1856)**

Heft 3

PDF erstellt am: **27.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Eh bien ! où donc un cœur suisse pourrait-il mieux s'inspirer de patriotisme et s'exalter pour les jours d'orage que sur les rives de ce lac des Waldstätten , où se leva l'aurore de notre liberté ? C'est sur le sol de Schwytz que vola la flèche de Tell , que se livrèrent les premiers et les derniers combats de notre indépendance, et que se joignirent les mains pour cette Confédération , d'où est sorti notre arbre suisse avec ses vingt-deux rameaux.

Zum Feste froh, im Nöthen treu,
So bleibt das alte Bündniss neu.
Auf Wiedersehn am Fusse des Mythen !

Dans cette attente, fidèles et chers Confédérés, frères d'armes, recevez nos salutations fédérales.

Schwytz, le 30 mai 1856.

Au nom du Comité des officiers schwytois :

Le Président, AUFDERMAUER, command^t.

Le Secrétaire, Nicolas BENZIGER, lieut^t.

P.-S. Réunion de la Section sanitaire suisse à Schwytz, les 15 et 16 juin. On y invite amicalement à une nombreuse et active participation, vu l'importance des matières à traiter. — Schwytz, le 30 mai 1856.

Le Vice-Président, FASSBINDT, chir. de bat.

PROGRAMME

pour la réunion annuelle de la Société militaire suisse,

les 15 et 16 juin 1856, à Schwytz.

1. Dimanche 15 juin, réception à Brunnen du drapeau de la Société et de l'ancien Comité central.

2. Le même jour, à midi, se rencontreront à Schwytz, pour cette réception, tous les membres du Comité central. L'arrivée du drapeau de la Société sera saluée de 22 coups de canon.

3. Le bureau du quartier sera ouvert à la maison-de-ville dès dimanche matin à 9 heures. Les officiers sont invités à s'y annoncer en arrivant pour recevoir la bienvenue et prendre leurs cartes de fête et de logement.

4. A 5 heures après-midi, réunion des délégués de Sections dans la salle du Grand Conseil pour préparation des tractanda de l'assemblée générale.

5. Après la séance préparatoire, soirée musicale et service à la carte à l'arsenal, local de la fête.

6. Lundi 15 juin, à 5 heures du matin : *Diane et salves*. A 8 1/2 : *Assemblée*. Le Comité central et tous les assistants se réuniront en grande tenue sur la grande place devant l'hôtel-de-ville. Le Comité de la fête, la musique et un détachement de troupes iront prendre le Comité central ancien à son quartier et le ramèneront sur la place, où le drapeau sera remis au Comité central nouveau. Salves.

7. Après la remise du drapeau, le cortège se formera dans l'ordre suivant pour se rendre à l'église du collège :

a) La musique de la fête ;

- b) Un peloton de chasseurs ;
- c) Le drapeau et les deux Comités ;
- d) Les autres officiers , à rangs doublés ;
- e) Un peloton de chasseurs.

8. Réception du cortège avec musique à son entrée dans l'église. A l'exception du chœur, réservé aux places d'honneur, chaque officier se placera dans l'église à volonté.

Les délibérations de la Section sanitaire auront lieu dans la salle du Grand Conseil.

9. Dans les délibérations, chaque officier qui voudra prendre la parole la demandera au président, en indiquant son nom, son grade et son canton. A la sortie de l'église, le cortège, dans le même ordre que pour l'entrée, se rendra à l'arsenal.

10. A 1 heure après-midi, ouverture du banquet à l'arsenal ; le prix est fixé à 4 fr. par tête, vin compris ; les cartes seront distribuées au bureau du quartier.

11. Chaque toast sera préalablement indiqué au président, qui le fera annoncer par un roulement. Le premier toast sera porté à la *Patrie* par un membre du Comité.

12. Après le banquet, promenade à Sewen si le temps le permet. Le soir, illumination de la grande place à Schwytz.

13. Les membres des Comités porteront les marques distinctives suivantes : Comité central, écharpe rouge et blanche ; Comité de la Section sanitaire, écharpe bleue et blanche.

Président du Comité des vivres et liquides : écharpe rouge.

Id. du quartier : id. blanche.

Id. des décors : id. bleue.

NOUVELLES ET CHRONIQUE.

Schwytz. — Dimanche dernier, la nouvelle loi sur l'organisation militaire a été adoptée par le peuple à une grande majorité.

Thurgovie. — La section des officiers, réunie dimanche dernier à Frauenfeld, a fait aussi sa manifestation réglementaire. Elle adopte les nouveaux règlements d'exercice, sauf quelques points spéciaux, entr'autres le carré.

Saint-Gall. — Sous la présidence du colonel Ott, une société d'officiers de cavalerie vient de se fonder d'après l'exemple de celle fondée récemment dans la Suisse occidentale.

Vaud. — Les bataillons vaudois qui ont suivi le cours de répétition à Bière, qui a fini le 25 mai, sont les suivants : Bataillons n° 112, commandant Déglon ; n° 26, commandant Morier ; n° 111, commandant Rossy. Ils présentaient un effectif de 1805 soldats et 70 officiers.

Les bataillons Déglon et Morier ont été casernés, sauf les officiers et sous-officiers qui étaient campés devant les casernes. Le bataillon Rossy était campé. Les cuisines, fort bien établies et couvertes, se trouvaient entre le camp Rossy et les casernes.

L'état-major était composé du colonel Monachon, commandant le camp ; du lieutenant-colonel Borgeaud, chef d'état-major ; du capitaine d'état-major Grand, adjudant, et du secrétaire Martin. Quatre officiers de santé étaient chargés du service sanitaire.